

Bouygues Telecom connecte les entreprises

à 42 Mb/s

Dans le cadre du [déploiement de son réseau 4G/LTE](#), Bouygues Telecom a rappelé qu'il améliorerait son réseau 3G en passant les débits de 21 à 42 Mb/s. Une mise à niveau qui doit couvrir la moitié de la population française d'ici fin juin 2012. Aujourd'hui, Bouygues Telecom annonce les forfaits mobiles qui vont avec. Le 42 Mb/s permet un meilleur confort de navigation, notamment sur les liaisons VPN ou dans le cadre d'usage de la visioconférence en mobilité.

La nouvelle gamme d'offres est essentiellement destinée aux entreprises dont la connectivité devient un point clé de la productivité. Elle adresse certes les *smartphones*, mais aussi, et surtout, les outils de production type tablettes et modem USB pour ordinateurs portables principalement, qui sauront tirer parti des nouveaux débits du réseau (alors que les *smartphones* plafonnent généralement à 14 Mb/s, 21 Mb/s pour les plus récents modèles types Samsung Galaxy Note/S II et HTC One S). À noter qu'il s'agit de forfaits *data* auquel il faudra ajouter une offre voix pour bénéficier de la communication vocale. Une configuration qui renforce plutôt l'usage des tablettes et PC portables, donc.

Pas moins de 5 forfaits 3G+ à 42 Mb/s sont ainsi proposés. Ils visent à répondre au mieux aux besoins des professionnels tout en jouant la carte de la simplicité avec des tarifs d'abonnement évoluant entre 0 et 69 euros par mois hors taxes. Ainsi, avec le forfait Evolutif à 0 euro sans engagement, le client ne paye que ce qu'il consomme (à partir de 2 euros entre 0 et 1 Mo, voir le tableau ci-dessous). Pour les offres One, Plus et Extra, l'utilisateur voit simplement sa bande passante réduite au-delà de son forfait de données mensuel, respectivement 250 Mo (pour 14 euros), 1 Go (24 euros), 3 Go (35 euros) et illimité (dont 50 Mo en Europe et États-Unis). Les trois derniers forfaits intègrent par ailleurs les SMS/MMS illimités (voir le tableau ci-contre pour les détails).

Un accès prioritaire

Ces offres s'accompagnent de services appréciables. La réduction de débit tombe ainsi à 256 kb/s, ce qui reste acceptable (et 4 fois mieux que les 64 kb/s des forfaits 3G habituels) ce qui permet de pouvoir continuer à consulter ses *e-mails*, notamment. Par ailleurs, en cas d'encombrement du réseau, les clients Entreprise 42 Mb/s bénéficient d'un accès prioritaire. Un beau coup de canif à la neutralité du Net comme le préconisent nombre d'équipementiers ou des fournisseurs de capacité (dont [Alan Chan de Tata Communications](#)). Un service de messagerie visuelle est par ailleurs proposé. Il permet de sélectionner l'ordre d'écoute des messages dans la liste en attente. En revanche, VoIP et *Peer to peer* restent prohibés. Mais pas l'usage du terminal comme modem Wifi.

0 Mo	0-1Mo	1-10Mo	10-50 Mo	50-250 Mo	250-500Mo	500Mo-1Go	Jusqu'à 2Go
0€	2€	7€	15€	23€	35€	49€	59€

Grille des tarifs de l'offre Evolutif en fonction de la

consommation des données.

La nouvelle gamme de Bouygues Telecom Entreprise n'est pas la première à exploiter le réseau 3G+ à 42 Mb/s. L'opérateur la propose déjà dans ses offres Eden et certaines clés USB 3G. Mais c'est la première gamme entreprise à intégrer le 42 Mb/s dans toutes les offres. Il n'en reste pas moins que le 42 Mb/s, également [implémenté par Orange et SFR](#), constitue une transition en douceur vers le LTE à 100 Mbit/s dont les premières offres devraient apparaître début 2013.

(Article mis à jour le 6 avril.)